

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 7 septembre 2012

Service instructeur

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

N° CP-2012-8-11-1

Service consulté

**FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES
SOUTIEN AU PROJET LES JOURNEES DE L'ARCHITECTURE
DIE ARCHITEKTURTAGE 2012**

Résumé : Il est proposé au Conseil Général de soutenir le projet "Les Journées de l'Architecture / Die Architekturtage 2012" pour un montant de 2 500 €.

Les Journées de l'Architecture 2012, organisées par la Maison Européenne de l'Architecture-Rhin Supérieur à Strasbourg, auront lieu du 28 septembre au 26 octobre 2012 sur le thème "Architecture sans frontière".

Cette thématique sera déclinée sous une multitude de formes : conférences, expositions, projections de films, spectacles, concours, ateliers, etc. pour un public alsacien, badois et bâlois.

En 2012, un évènement exceptionnel de dimension trinationale viendra enrichir la programmation : les 19 et 20 octobre, le réseau des Maisons de l'Architecture propose les "24 heures d'architecture", 24h pour faire vivre Strasbourg au rythme de l'architecture et permettre aux 500 architectes et amateurs d'architecture attendus de découvrir toutes les manifestations programmées.

L'association organisatrice s'appuie sur le bon bilan des 7 éditions précédentes pour présenter sa demande. En 2011, cette manifestation a réuni plus de 46 000 visiteurs et couvert 20 villes d'Alsace, du Bade-Wurtemberg et des cantons de Bâle.

Depuis 2009, un effort particulier est fait pour réduire les coûts d'organisation en maximisant le bénévolat des architectes participants et pour mobiliser les sponsors privés.

Le budget global du projet d'un montant de 230 000 € est réparti comme suit :

| DEPENSES | RECETTES |
|--|--|
| Frais de personnel :.....83 525 € | Sponsors, cotisations, mécénat :.80 700 € |
| Services extérieurs (communication...) :62 125 € | ↳ Sponsors D: 8 500 € |
| Manifestations :.....67 000 € | ↳ Sponsors F : 50 000 € |
| Frais de fonctionnement :.....16 700 € | ↳ Cotisations : 7 200 € |
| Achats (fournitures, etc.) :650 € | ↳ Mécénat : 15 000 € |
| | Subventions publiques :81 600 € |
| | ↳ CUS : 12 000 € (dont impression 7 000 €) |
| | ↳ DRAC Alsace : 19 000 € |
| | ↳ Région Alsace : 10 000 € |
| | ↳ Ville de Mulhouse : 7 000 € ; |
| | ↳ Département du Bas-Rhin : 5 000 € |
| | ↳ Ville de Strasbourg : 10 000 € ; |
| | ↳ Département du Haut-Rhin : 5 000 € |
| | ↳ Ville de Colmar : 2 000 € |
| | ↳ Conférence Rhin Supérieur : 1 600 € |
| | ↳ Ville de Freiburg : 5 000 € |
| | ↳ Ville de Karlsruhe : 5 000 € |
| | Subventions Architectes :67 700 € |
| | ↳ Ordres Architectes Alsace : 35 000 € |
| | ↳ Architektenkammer + BDA : 20 000 € |
| | ↳ Maisons de l'Architecture : 2 700 € |
| | ↳ Réseau Maison Architecture : 10 000 € |

Le projet est soutenu par le Département au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières depuis 2006, la subvention allouée variant de 2 000 à 2 700 € selon les années.

La Maison Européenne de l'Architecture sollicite un soutien à hauteur de 5 000 €. Afin de tenir compte des capacités du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières, (20 000 € annuels), je vous propose de soutenir la Maison Européenne de l'Architecture de Strasbourg à hauteur de 2 500 €.

Cette subvention sera imputée sur le programme F712/2677, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 du budget départemental de l'exercice 2012.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

